

Elle détourne 13 millions d'euros des caisses de son employeur

Quatre ans durant, Laurence, 42 ans, en charge des achats dans la société qui construit des réservoirs pour la fusée Ariane, a détourné avec son concubin plus de 13 millions d'euros.

LES MUREAUX (YVELINES)

D EPUIS cinq mois, dans le plus grand secret, Laurence, une femme de 42 ans, est incarcérée dans le cadre d'une enquête sur un vaste détournement de fonds. La quadragénaire et son concubin, Pascal, 49 ans, ont été mis en examen et écroués en septembre dernier pour avoir détourné et recélé plus de 13 millions d'euros au préjudice de la société Cryospace air liquide, membre du groupement d'intérêts économiques d'EADS, installée aux Mureaux.

L'affaire commence lorsque la direction de cette société, qui construit des réservoirs pour la fusée Ariane, réalise qu'il manque de fortes sommes dans ses caisses. C'est grâce à un changement de méthode comptable, en 2007, qui met en place un système de facturation plus ciblé et économique, que les responsables de l'entreprise découvrent qu'il manque de l'argent dans les caisses. Dans les ateliers, les techniciens constatent au même moment que des produits commandés ne sont jamais arrivés. L'état se resserre alors autour d'une assistante qui s'occupe des achats.

Faux bons de commandes et vraies fausses factures

Sa méthode est simple. A partir de la mi-2004 et jusqu'en septembre 2008, date à laquelle l'entreprise va porter plainte, elle fait de faux bons de commandes et de vraies fausses factures. Une douzaine de sociétés complices participent à l'escroquerie. Elles encaissent le paiement de Cryospace pour des prestations fictives. Elles gardent 20 % et reversent 80 % en liquide à la salariée indolente, et à son concubin, soupçonné d'avoir joué un rôle d'organisateur et d'avoir monté en 2005 trois des sociétés impliquées.

Le couple passe aux aveux. De son côté, Pascal ne regrette rien. Ce technicien de l'aéronautique confie lors de l'instruction qu'il en a bien profité, vivant pour les vacances et pour flamber de l'argent. Il affirme lors de l'enquête que sa

compagne était pleinement consciente et active dans les détournements. « Elle s'occupait de factures et je ne regardais que l'argent qui arrivait par enveloppe d'argent liquide », précise-t-il.

Laurence, elle, soutient qu'elle a agi par amour. Aveuglée par ses sentiments pour Pascal, elle se serait laissée entraîner dans un système mis au point par son concubin, une spirale qu'elle ne maîtrisait plus. « Sans elle, rien n'était possible, précise M^e Yves Bedouk, son avocat. Mais si elle avait été seule, rien ne serait arrivé. » Depuis son incarcération, l'ex-salariée de Cryospace a abandonné à son ancienne entreprise tous les biens acquis frauduleusement pour commencer à rembourser ses détournements. Depuis l'emprisonnement du couple, une demi-douzaine de complices ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire, et l'enquête se poursuit toujours.

Hier, Laurence demandait auprès de la chambre de l'instruction de Versailles (Yvelines) sa remise en liberté après cinq mois de détention provisoire. La semaine dernière, elle a tenté de mettre fin à ses jours à la maison d'arrêt. Les magistrats l'ont maintenue sous mandat de dépôt dans l'unité psychiatrique de l'hôpital du Chesnay où elle a été transférée. Ils ont ordonné une expertise psychologique.

JULIEN CONSTANT



Cryospace air liquide, membre du groupement d'intérêts économiques d'EADS, a mis plusieurs années avant de s'apercevoir qu'une de ses salariées lui volait de l'argent. (L.P./J.C.)

Une vie de rêve aux frais du programme spatial européen

LES MUREAUX

N OËL 2007, Laurence et Pascal invitent vingt-trois personnes, toute la famille et leurs relations professionnelles, pour un séjour dans l'hôtel de luxe Iberostar à Punta Cana (République dominicaine). L'argent coule à flot, tout le monde accepte ces bienfaits sans se poser de question car le couple est à la tête de plusieurs entreprises. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que leurs hôtes paient avec les détournements réalisés aux dépens de Cryospace. Laurence et Pascal sont généreux, ils invitent souvent amis et enfants en voyage : île Maurice, Seychelles, séjours en thalassothérapie.

Pendant trois ans, le couple mène grand train

et en fait profiter de nombreux proches. Il fait construire et s'installe dans un pavillon dans L'Eure. La maison est aménagée avec de l'argent détourné. Laurence et Pascal achètent des biens immobiliers : locaux pour leurs sociétés à Verneuil-sur-Seine (Yvelines) et appartement pour Céline, la fille de Laurence.

Elle lui achète une Ferrari F 430... il lui offre une Jaguar

Il négocie même une place pour apponter un bateau sur un port de plaisance. Et il y a aussi des cadeaux d'amoureux. Elle lui achète une Ferrari F 430, remplacée par une Audi R8. En retour, Pascal lui offre une Jaguar. Mais pour la vie de tous les jours, ils roulent dans des BMW X3 et X5. Laurence achète aussi une

Mini Cooper pour la fille et une Audi A 4 cabriolet pour le petit ami.

Bref, la vie de Pascal et de Laurence a basculé dans la démesure. C'est durant l'année 2000 que les concubins, tout deux divorcés, emménagent ensemble. Laurence et Pascal vivent une relation amoureuse intense empreinte de violence. Elle a peur de le perdre. Céline raconte qu'ils se battaient tous les jours sans jamais se séparer. Laurence a tout quitté pour Pascal. Ce chaudronnier en aéronautique endetté a mauvais caractère, il travaille en intérim et change de boîte tous les ans. Laurence a fait l'école Pigier et entre chez Cryospace en 1991. Cinq ans après leur rencontre, en 2005, ils mettent en place le système de fausses factures.

J.C.

« 80 % des fraudes d'entreprise sont le fait de cadres »

NOËL PONS, inspecteur des impôts

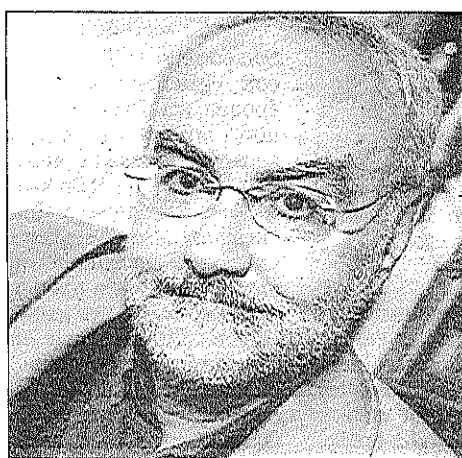
N OËL PONS, inspecteur des impôts de formation, est un spécialiste de la fraude à l'intérieur des entreprises. Il a publié « Arnaques, le manuel antifraude ».

Les fraudes à l'intérieur de l'entreprise sont-elles en expansion ?

■ **Noël Pons.** C'est effectivement un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur, avec la mondialisation et la multiplication des sociétés écrans. On estime que le montant de ces vols internes représente 5 à 7 % du chiffre d'affaires des entreprises. Cela fait des sommes assez phénoménales. En France, l'estimation de ces détournements en interne est estimée à 30 milliards d'euros par an.

Concrètement, en quoi consistent ces fraudes ?

Il existe plusieurs sortes de malversations. Par exemple, dans le secteur des achats, le mode opératoire du fraudeur consiste à récupérer une facture déjà payée, et à la remettre dans le



Noël Pons : « En France, l'estimation des détournements est estimée à 30 milliards d'euros par an. » (L.P./JEAN-BAPTISTE QUENTIN.)

circuit de paiement, afin de récupérer ensuite le virement sur son propre compte. Une autre technique consiste à majorer indûment le prix demandé à un fournisseur, ce qui suppose une complicité avec lui, en récupérant ensuite la différence. Enfin, certains escrocs détournent de l'argent en payant avec des cartes bleues professionnelles des biens sans rapport avec leur travail, comme des voitures ou des biens de consommation, et en maquillant ensuite ces achats afin d'échapper aux contrôles.

Quels sont les profils types de ces fraudeurs ?

80 % des fraudes de grande ampleur sont faites par des cadres supérieurs. Ils ont accès à des informations confidentielles, ou à des codes informatiques secrets, qui leur donnent la possibilité de détourner de l'argent. Dans des cas plus rares, ce sont des gens à des niveaux moins élevés qui fraudent, des secrétaires par exemple. L'escroc type, c'est l'employé modèle à qui tout le monde fait confiance. De ce fait, il

a accès à des informations privilégiées. Existe-t-il suffisamment de moyens pour traquer ces malversations ?

Non. Il faudrait en urgence former plusieurs milliers de spécialistes de ces fraudes, afin de pouvoir déceler plus en amont ces malversations de plus en plus complexes. Ainsi, dans un grand monument parisien, des employés de la billetterie ont détourné 970 000 € en revendant en liquide à des clients des tickets d'entrée. Dans d'autres cas, certains utilisent la méthode dite du « salami » qui consiste à détourner de très petites sommes, mais qui à la fin font des grosses enveloppes. Un programmeur d'une société de sous-traitance américaine a inventé un logiciel qui détournait les centimes sur les flux entrant et sortant d'une grande banque, et les redirigeait vers son compte. Son montage lui a permis de détourner 17 millions de dollars en moins d'un an.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARC PAYET
* CNRS Editions, 20 €.